

# Grand vide grenier de l'ÉTÉ

Dimanche 10 août 2025

Rue Cécile Ravallec, « Rue du marché » à Moëlan<sup>s</sup> / MER

## REGLEMENT DU VIDE GRENIER

Le vide grenier organisé par le Moëlan Cyclo Club est ouvert à tous : particuliers, professionnels, associations, etc.

L'inscription sera enregistrée lorsque le bulletin complété avec le paiement joint sera retourné à l'organisateur.

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de dommage causé par un tiers.

Chaque exposant doit être en mesure de présenter son attestation de responsabilité civile.

Chaque exposant se verra attribuer un emplacement auquel il devra se tenir, dès l'ouverture au public il ne sera plus possible d'accéder au site avec un véhicule.

Chaque exposant s'engage à ouvrir son stand pour 9h et ne remballera qu'après 17h.

La vente, le don d'animaux vivants et d'armes sont strictement interdits.

En cas de non présentation, le chèque de réservation sera encaissé.

Les ventes de boissons ou denrées alimentaires sont réservées à l'association.

Afin de récompenser les exposants, un remboursement de 3 mètres linéaire (soit 11 euros) sera effectué à chaque exposant qui restera jusqu'à 17heures.

## BULLETIN D'INSCRIPTION EXPOSANT

A retourner avant le **lundi 04 août**, à :  
**Mr LE TALLEC Ollivier, 1 Troël, 29300, Rédéné**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Tél : .....

Je suis :             Particulier             Professionnel             Association

Pièce d'identité :  Carte d'identité  Permis de conduire  Passeport

Numéro de pièce : ..... délivré le ...../...../.... à .....

Je réserve ..... x 3 mètres linéaires à 11€ (emplacement sans table).

Ci-joint un chèque de ..... € à l'ordre de « Moëlan cyclo club »

**Le règlement est obligatoire pour la prise en compte de votre inscription.**

**Fait à ....., le ..... /...../2025**

**signature :**